

QUESTION 10

Auteur PDCC, par Beat Egge
Objet Que se passe-t-il avec le dossier électronique du patient?

En août dernier, le dossier patient informatisé (Infomed) a été officiellement présenté en conférence de presse et devait entrer en application en septembre 2015. Il a ensuite été suspendu, suite à l'intervention du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, qui relevait des défaillances en matière de sécurité informatique.

Conclusion

Le département peut-il nous renseigner sur l'état de situation de ce dossier, les démarches entreprises, les résultats des audits de sécurité complémentaires, ainsi que sur les délais prévus pour redémarrer ce projet?